

2025-4287
OCT2025

GROUPE BM-01 FONGICIDE

Timorex Gold

BIOFONGICIDE ÉMULSION

Pour la suppression ou la répression des maladies indiquées sur la présente étiquette sur les raisins, les poivrons de serre et de champ, les tomates de serre et de plein champ, les concombres de serre, les fraises de serre et de plein champ, la laitue de serre, les aubergines de serre et de plein champ, les plantes ornementales de serre et à l'extérieur, houblon, les pommes de terre, les bleuets, les framboises et le cannabis de serre, le cannabis cultivé dans d'autres structures de croissance fermées et le cannabis de plein champ.

COMMERCIAL

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT USAGE
AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

PRINCIPE ACTIF: Huile de melaleuca..... 23,80 %

N° D'ENREGISTREMENT : 30910 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Fabriqué par :

Stockton Israel Ltd.
17 Ha'Mefalsim St.
Petach Tikva P.O. Box 3517
Israel 4951447
www.stockton-ag.com

Représenté par:
Belchim Crop Protection Canada, Inc.
104 Cooper Drive, Unit 3
Guelph, ON,
N1C 0A4
1-866-613-3336

Contenu net : 0,5, à 200 litres

MISES EN GARDE :
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Cause une irritation des yeux, de la peau et de la membrane muqueuse. NE PAS laisser entrer en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements ni respirer les vapeurs ou brouillards de vaporisation. Sensibilisant cutané potentiel. Peut irriter le système respiratoire.

Pour les activités de mélange, de remplissage, de nettoyage et de réparation : porter une combinaison et des chaussures résistantes aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures, ainsi que des gants résistants aux produits chimiques, des lunettes de protection (lunettes de protection ou écran facial) et un masque de protection respiratoire filtrant (masque antipoussière) R95 ou P95 au minimum, approuvé par le NIOSH et dont l'ajustement a été correctement testé.

Pour les applications effectuées à l'aide de pulvérisateurs à rampe, de pulvérisateurs à haute pression et d'autres équipements dotés d'un système d'agitation :

Équipement à cabine fermée : porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques et des chaussettes.

Équipement à cabine ouverte : porter une combinaison et des chaussures résistants aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures, ainsi qu'un masque de protection respiratoire filtrant (masque antipoussière) R95 ou P95 au minimum, approuvé par le NIOSH et dont l'ajustement a été correctement testé.

Pour les applications effectuées à l'aide de pulvérisateurs à dos (qui ne sont pas des appareils portatifs à jet d'air) : porter une combinaison et des chaussures résistant aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures, ainsi qu'un masque de protection respiratoire filtrant (masque antipoussière) R95 ou P95 au minimum, approuvé par le NIOSH et dont l'ajustement a été correctement testé.

Pour les applications réalisées à l'aide d'un équipement de projection d'air manuel : porter une combinaison résistant aux produits chimiques avec une cagoule résistant aux produits chimiques sur une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques, des lunettes de protection (lunettes de protection ou écran facial) et un respirateur avec une cartouche d'élimination des vapeurs organiques (avec un préfiltre) approuvée par le NIOSH pour les pesticides OU une boîte filtrante approuvée par le NIOSH approuvée pour les pesticides.

Délai de sécurité (DS) : NE PAS entrer ni permettre aux travailleurs d'entrer dans les zones traitées pendant 4 heures ou jusqu'à ce que les pulvérisations aient séché. Pour entrer plus rapidement dans les zones traitées (dans les 4 heures suivant l'application), les travailleurs devront porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des lunettes de protection (lunettes ou écran facial), des chaussettes et des chaussures, ainsi qu'un masque respiratoire filtrant (masque anti-poussière) R95 ou P95 (minimum) approuvé par le NIOSH et correctement ajusté. N'autorisez l'entrée ou la réentrée

dans la serre qu'après avoir effectué une ventilation complète, que le brouillard ou la brume de pulvérisation se soient dissipés et que la surface traitée ait séché.

Se laver à fond avec de l'eau et du savon après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Garder les personnes non protégées éloignées de la serre à traiter pendant toute la durée du traitement et du délai de sécurité (DS).

Ne pas appliquer sur les plantes de grande culture lorsque des passants se trouvent dans les environs du champ à traiter.

N'appliquer que lorsque le risque de dérive à l'extérieur de la zone à traiter est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

RECOMMANDATIONS POUR LA SÉCURITÉ DE L'UTILISATEUR : Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, faire usage de tabac ou aller aux toilettes. Retirer immédiatement les vêtements si des pesticides se trouvent à l'intérieur de ceux-ci. Ensuite, les laver à fond et mettre des vêtements propres. Retirer l'équipement de protection individuelle (EPI) immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Dès que possible, se laver à fond et enfiler des vêtements propres.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons sans pulvérisation spécifiées dans le **MODE D'EMPLOI**.

Toxique pour certains arthropodes utiles (notamment les insectes prédateurs et parasites, les araignées et les acariens). Minimiser la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les arthropodes utiles dans les habitats situés à proximité du site d'application, tels que les haies et les zones boisées.

Utilisation en serre : Toxique pour certains arthropodes utiles (incluant les insectes prédateurs et parasites, les araignées et les acariens). Peut nuire à certains arthropodes utiles, y compris ceux utilisés dans la production en serre. Éviter d'appliquer le produit lorsque des arthropodes utiles se trouvent dans la zone de traitement.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

PREMIERS SOINS

- En cas d'ingestion**
 - Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.
 - Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin.
 - Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée.
 - Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
- En cas de contact avec la peau ou les vêtements**
 - Enlever tous les vêtements contaminés.
 - Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.
 - Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- En cas d'inhalation**
 - Déplacer la personne vers une source d'air frais.
 - Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.
 - Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- En cas de contact avec les yeux**
 - Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.
 - Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil.
 - Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Traiter selon les symptômes.

Remarque : Ce produit contient un solvant au distillat de pétrole.

ENTREPOSAGE :

Entreposer ce produit loin de la nourriture pour les humains et les animaux.

Entreposer dans le récipient original, dans un endroit sec et frais, loin de l'ensoleillement direct et des sources de chaleur. Empêcher tout gel ou toute surchauffe.

ÉLIMINATION :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Vider complètement le contenant dans la cuve du pulvérisateur. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.

2. Rendre le contenant vidé et rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial. En cas de déversement, communiquez avec le titulaire de l'homologation et avec l'organisme de réglementation provincial ou territorial pour le nettoyage.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX D'UTILISATION :

Timorex Gold est un biofungicide préventif à large spectre servant à la suppression ou la répression des maladies fongiques étiquetées sur certaines cultures agricoles ou en serres. Il peut être appliqué en pulvérisation foliaire ou bien dans un programme d'alternance avec d'autres produits homologués pour la protection des cultures. Pour une efficacité maximale, utiliser Timorex Gold dès les premiers signes de développement de la maladie. Lorsque les conditions propices au développement de la maladie sont sévères, utiliser Timorex Gold dans un programme d'alternance avec d'autres fongicides homologués.

Timorex Gold peut être appliqué à l'aide d'un matériel d'épandage au sol. Timorex Gold supprimera le mildiou poudreux sur les poivrons de serre et de champ, les tomates de serre et de plein champ, les concombres de serre, les aubergines de serres et les raisins, , et réprime l'oïdium dans les fraises de plein champ, le houblon et le cannabis de serre, le cannabis cultivé dans d'autres structures de croissance fermées et le cannabis de plein champ ; supprimera la pourriture grise dans le raisin ; réprimera la flétrissure fusarienne dans les œillets en serre et à l'extérieur ; supprimera la rouille blanche dans les chrysanthèmes en serre et à l'extérieur ; supprimera la moisissure grise des grappes de la vigne sur les raisins, supprimera la moisissure grise sur les tomates de serre et de plein champ, les plantes ornementales de serre et à l'extérieur, les fraises de serre et de plein champ, la laitue de serre, les aubergines de serre, les bleuets, les framboises, le cannabis de serre, le cannabis cultivé dans d'autres structures de croissance fermées et le cannabis de plein champ, et le houblon ; réprimera le mildiou de la vigne sur les raisins et sur le concombre de serre, réprimera le mildiou sur la tomate et la pomme de terre de serre et de plein champ, réprimera l'alternariose sur la tomate de serre et de plein champ, les poivrons de serre et de champ, les aubergines de serre et de plein champ; et supprimera la moisissure blanche sur les aubergines de serre, et réprimera la moisissure blanche sur le cannabis de serre, le cannabis cultivé dans d'autres structures de croissance fermées et le cannabis de plein champ.

MODE D'EMPLOI :

Puisque ce produit n'est pas homologué pour la lutte contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques. NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs ou tout autre plan d'eau.

Délai de sécurité (DS) : **NE PAS** pénétrer ni permettre l'accès des zones traitées pendant 4 heures ou avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches. Pour une entrée précoce dans les zones traitées dans les 4 heures suivant l'application, les travailleurs doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, une protection oculaire (lunettes de protection ou écran facial), des chaussettes et des chaussures, et un masque respiratoire avec filtre des particules, approuvées par le NIOSH (minimum R-95 ou P-95) qui est correctement ajusté. Il est permis de pénétrer dans la serre uniquement après l'avoir entièrement aérée, que le brouillard ou la brume de pulvérisation se soit dissipé et que la surface traitée soit sèche.

Appliquer dans des conditions de séchage lent pour une meilleure absorption de la solution de pulvérisation et une meilleure efficacité du produit.

Ne pas vaporiser durant les heures chaudes de la journée et dans les saisons chaudes lorsque la température est supérieure à 35 °C (95 °F).

Les cultures traitées ne doivent pas être récoltées avant qu'un intervalle pré-récolte de 2 jours se soit écoulé.

Ne pas appliquer ce produit par l'entremise d'un système d'irrigation quelconque.

Appliquer Timorex Gold aux taux recommandés de volume de pulvérisation (voir le tableau des taux d'application). Faire des applications à titre préventif ou dès les premiers signes d'infestation de la maladie pour effectuer un meilleur résultat. Appliquer Timorex Gold dans une serre, ou un champ avec de l'équipement de pulvérisation conventionnel. L'application en serre ne peut être faite que pour les combinaisons spécifiques culture-maladie qui sont indiquées sur l'étiquette. Une bonne couverture et un mouillage du feuillage sont nécessaires. Utiliser suffisamment de solution à pulvériser pour **pénétrer complètement la voûte des feuilles et couvrir à la fois le dessus et le dessous de toutes les feuilles jusqu'à l'écoulement**. Dans les volumes de pulvérisation indiqués, la quantité de solution à appliquer varie selon la culture et la croissance de la plante. Préparer suffisamment de solution en fonction de la densité du feuillage et des plantes pour assurer une couverture complète, tout en maintenant la concentration du volume à pulvériser. Appliquer Timorex Gold de nouveau durant la période de croissance à des

intervalles de 7 à 14 jours. Dans cette gamme, utiliser l'intervalle d'application le plus court lorsque les conditions favorisent le développement rapide de la maladie ou une pression de maladie plus forte.

Utiliser les doses les plus fortes des plages indiquées lorsque les conditions favorisent le développement d'une pression élevée de la maladie

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/h. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer avec des pulvérisateurs plus petits que ceux classés S572 (572.1 à 572.3) par l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application par jet porté : NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/h. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser directement au-dessus des plantes à traiter. Fermer les buses orientées vers l'extérieur aux extrémités des rangs et dans les rangs externes. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h sur le site d'application, telle que mesurée à l'extérieur de la zone de traitement, du côté au vent.

Zones tampons sans pulvérisation :

AUCUNE zone tampon sans pulvérisation n'est requise pour :

- l'application à l'aide d'un équipement portatif autorisé sur cette étiquette.

Les zones tampons sans pulvérisation indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la limite la plus proche en aval des habitats d'eau douce vulnérables (par ex. les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et des habitats estuariens ou marins.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons sans pulvérisation (mètres) requises pour la protection de :			
		Habitat d'eau douce aux profondeurs de :		Habitats estuariens/marins aux profondeurs de :	
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m
Pulvérisateur agricole	Fraise	2	0	1	0
	Raisins	4	1	1	1

	Bleuet, framboise, pomme de terre, tomate, houblon, cannabis, aubergine, poivron, œillet, chrysanthème et plantes ornementales à l'extérieur	1	0	0	0
	Houblon		1	1	.S.O.
Application pneumatique	Raisins	Étape de croissance hâtive	15	1	3
		Étape de croissance tardive	10	1	2
	Houblon, cannabis	Étape de croissance hâtive	2	0	0 S.O. pour le houblon
		Étape de croissance tardive	1	0	0 S.O. pour le houblon

S.O. = sans objet

Il est possible de modifier les zones tampons sans pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon sans pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

DIRECTIVES POUR LES MÉLANGES EN CUVE

Ne pas appliquer Timorex Gold avec du captan ou du soufre, ce qui pourrait causer de la phytotoxicité. Nettoyer soigneusement le réservoir de pulvérisation si vous avez utilisé ces produits récemment.

Ce produit peut être mélangé en réservoir avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent également le mélange en réservoir, à condition que l'intégralité des deux étiquettes, y compris le mode d'emploi, les précautions, les restrictions, les précautions environnementales et la pulvérisation Des zones tampons sont suivies pour chaque produit. Dans les cas où ces exigences diffèrent entre les étiquettes des partenaires de

mélange en réservoir, l'étiquette la plus restrictive doit être suivie. Ne pas mélanger en réservoir des produits contenant le même ingrédient actif à moins qu'ils ne soient spécifiquement mentionnés sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange en réservoir de produits antiparasitaires peut entraîner une réduction de l'efficacité des pesticides ou une augmentation des dommages aux cultures hôtes. L'utilisateur doit contacter Belchim Crop Protection Canada, Inc. au 1-866-613-3336 pour obtenir des informations avant d'appliquer tout mélange en réservoir qui n'est pas spécifiquement recommandé sur cette étiquette. Soyez toujours prudent lorsque vous essayez un nouveau mélange de pulvérisation, en l'appliquant à quelques plantes d'essai.

BIEN AGITER AVANT USAGE.

Pulvérisateur à rampe, pulvérisateurs à haute pression et autre équipement muni d'un agitateur :

Remplir le réservoir d'eau à moitié, débuter l'agitation puis ajouter la quantité requise de Timorex Gold. Tout en continuant l'agitation, finir de remplir le réservoir d'eau. Continuer l'agitation lors du mélange, de la mise de côté et de l'application. Ne PAS laisser la solution diluée dans le réservoir d'application plus de 24 heures.

Pulvérisateurs à dos (incluant le pulvérisateur portatif à jet porté) :

Remplir le pulvérisateur d'eau à moitié. Ajouter la quantité requise de Timorex Gold. Finir de remplir le réservoir d'application en ajoutant la quantité requise d'eau. Bien secouer le pulvérisateur de sorte que le produit soit complètement mélangé à l'eau. Ne PAS laisser la solution diluée dans le réservoir d'application plus de 24 heures.

TAUX D'APPLICATION et niveau de suppression de la maladie pour Timorex Gold

Culture	Maladie	Niveau de suppression	Produit L/ha	Volume de pulvérisation L/ha
Raisin	Mildiou poudreux (<i>Erysiphe necator</i>)	Suppression	1,5 à 2,0	600 à 1500
	Mildiou duveteux (<i>Plasmopara viticola</i>)	Répression	3,0 à 4,0	600 à 1500
	Moisisseur botrytis de la grappe (<i>Botrytis cinerea</i>)	Suppression	1.5 à 2.0	600 à 1500
Tomate de serre et tomate de plein champ	Mildiou poudreux (<i>Oidium neolyccopersici</i> , <i>O. lycopersici</i> ou <i>Leveillula taurica</i>)	Suppression	2,0 à 3,0	400 à 1200
	Mildiou tardif (<i>Phytophthora infestans</i>)	Répression	2,0 à 3,0	400 à 1200

	Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Suppression	1,5 à 2,0	400 à 1200
	Alternariose (<i>Alternaria solani</i>)	Répression	1,5 à 1,88	400 à 1200
Poivrons de serre et de plein champ	Mildiou poudreux (<i>Leveillula taurica</i>)	Suppression	1,0 à 1,5	400 à 800
Concombre de plein serre	Mildiou poudreux (<i>Sphaerotheca fuliginea</i> ou <i>Erysiphe cichoracearum</i>)	Suppression	2,0 à 3,0	400 à 800
	Mildiou duveteux (<i>Pseudoperonospora cubensis</i>)	Répression	2,0 à 3,0	400 à 800
Bleuet en corymbe Bleuet nain	Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Suppression	1,5 à 2,0	400 à 800
Fraise de plein champ	Mildiou poudreux (<i>Podosphaera aphanis</i>)	Répression	2,0 à 3,0	400 à 800
	Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Suppression	1,5 à 2,0	400 à 800
Framboise	Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Suppression	1,5 à 2,0	400 à 1200
Pomme de terre	Mildiou tardif (<i>Phytophthora infestans</i>)	Répression	2,25	200 à 400
Cannabis de serre, cannabis cultivé dans d'autres structures de croissance fermées et cannabis de plein champ	Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Suppression	2,0	400 à 1000
	Mildiou poudreux (<i>Podosphaera macularis</i>) Moisissure blanche (moisissure cotonneuse) (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	Répression	2,0	400 à 1000

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Stockton (Israel) Ltd. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Stockton (Israel) Ltd. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

Culture	Maladie	Niveau de suppression	Produit L/ha	Volume de pulvérisation L/ha
---------	---------	-----------------------	--------------	------------------------------

Fraise de serre	Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Suppression	1,5 à 2,0	400 à 800
Laitue de serre	Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Suppression	1,5 à 2,0	400 à 800
Aubergine de serre	Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>), Moisissure blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	Suppression	1,5 à 2,0	400 à 800
	Mildiou poudreux (<i>Leveillula taurica</i>)	Suppression	1,0 à 1,5	400 à 800
Aubergines de serre et de plein champ	Répression de la brûlure alternarienne (<i>Alternaria solani</i>)	Répression	1,0 à 1,88	400 à 1200
Poivrons de serre et de champ	Répression de la brûlure alternarienne (<i>Alternaria solani</i>)	Répression	1,0 à 1,88	400 à 1200
Plantes ornementales de serre et à l'extérieur	Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Suppression	1,5 à 2,0	400 à 1200
Oeillets de serre et à l'extérieur	Flétrissure fusarienne (<i>Fusarium oxysporum</i>)	Répression	1,5 à 2,0	400 à 800
Chrysanthèmes de serre et à l'extérieur	Rouille blanche (<i>Puccinia horiana</i>)	Suppression	1,5 à 2,0	400 à 800
Houblon	Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Suppression	1,5 à 2,0	400 à 1200
	Mildiou poudreux (<i>Podosphaera macularis</i>)	Répression	1,0 à 1,5	400 à 800
Utiliser un taux d'application plus élevé dans les gammes indiquées lorsque la pression de la maladie devrait être élevée en raison de conditions favorables.				

La phytotoxicité de Timorex Gold a été évaluée pour diverses cultures dans des conditions normales de croissance. Cependant, il est impossible de tester toutes les variétés de culture, ainsi que tous les mélanges et toutes les combinaisons. Vérifier la sensibilité d'une fraction de la culture avant de traiter la culture en totalité.